

La Révolution française



L'état d'urgence politique

Avec 28 millions d'habitants, contre environ 10 millions pour la Grande Bretagne, la France de 1789 est de loin l'Etat le plus peuplé d'Europe. C'est dans cette «Grande Nation», le pays du grand nombre, qu'éclate la révolution. Son retentissement en Europe et dans le monde en sera d'autant plus considérable.

La France de 1789 connaît une crise multiple :

- financière : l'Etat frise la banqueroute et la nécessité d'augmenter les impôts se heurte à la misère du peuple et à l'égoïsme des aristocrates.
- institutionnelle : l'aristocratie qui tient les

Parlements (dont l'accord est indispensable pour toute réforme importante) se crispe contre le pouvoir royal.

- sociale : la pauvreté règne dans les campagnes, la tension monte entre l'aristocratie et le nouveau monde de la bourgeoisie.
- culturelle : la raison humaine s'affirme progressivement en philosophie puis en sciences et en politique face à la tradition et à la religion qui perdent leur légitimité comme clef d'explication du monde. La diffusion croissante des écrits des philosophes des Lumières au sein de la bourgeoisie déstabilise l'hégémonie culturelle religieuse sur laquelle reposait l'Ancien Régime.

Pour résoudre cette crise, le roi convoque les Etats généraux, composés selon les trois ordres de la société féodale : noblesse, clergé, tiers état. L'affrontement entre la monarchie, les aristocrates et les bourgeois y est vif. Il apparaît rapidement impossible de résoudre la crise dans les formes anciennes : une révolution est donc à l'ordre du jour.



Le Temps passé

Celle-ci consiste notamment en l'irruption du peuple sur la scène politique. Le peuple s'empare de la possibilité qui lui est donnée de présenter des doléances au roi. Il s'implique dans les réunions qui sont organisées dans tout le pays pour dresser ces cahiers de doléances. Petit à petit, il se met à revendiquer pour lui-même, et défend son propre intérêt : celui du plus grand nombre.



Atroupement au faubourg Saint-Antoine le 28 avril 1789. Tableau historique de la Révolution française



Réveil du tiers état et démolition de la Bastille en arrière-plan

La population, rurale à 80%, est très largement composée de catégories entièrement dominées et n'ayant aucun intérêt à conserver le système : 50% d'agriculteurs dépendant d'un propriétaire et 15% d'assistés et de mendiants.

A cet apartheid social s'ajoute une crise de subsistance très violente en 1788-1789, avec un été de terrible sécheresse en 1788 et un hiver glacial en 1789 (la Seine est gelée).

Dates importantes

- 27 avril 1789 : Emeute contre la baisse des salaires à la manufacture Réveillon.
- Mars et avril 1789 : Election des Etats généraux et rédaction des cahiers de doléances.
- 5 mai 1789 : Réunion des Etats généraux.
- 20 juin 1789 : Le tiers état se proclame «Assemblée nationale».



La Révolution française



Le peuple en mouvement (1) L'entrée dans la mêlée révolutionnaire

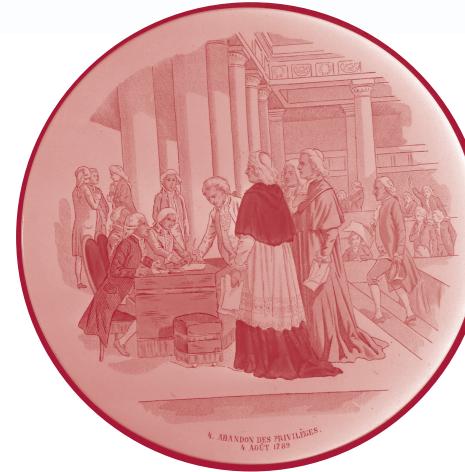


© Musée de la Révolution française - Château de Vizille
Prise de la Bastille, 14 juillet 1789 : assiette peinte, faïence de Sarreguemines, vers 1900, inv. 1983-253

A Paris, sur 650 000 habitants, on compte environ 300 000 ouvriers et une masse de 100 000 indigents. Leurs mobilisations vont à chaque fois précipiter le cours de la révolution. Elles vont notamment conduire l'Assemblée nationale à prendre des décisions que la majorité de ses membres n'aurait jamais imaginées, depuis l'abolition des privilèges féodaux jusqu'à la mise en accusation du roi.

Dans les campagnes, les paysans, pressurés par la crispation des seigneurs et menacés jusque dans leurs biens communaux par les nouveaux riches bourgeois qui achètent toutes les terres, craignent de ne plus pouvoir survivre et de rejoindre les flots de mendiants qui grossissent sur les routes. Des châteaux brûlent pour faire cesser le harcèlement des seigneurs. Une fois l'abolition des privilèges votée à l'Assemblée, les paysans s'emparent de la loi comme d'un argument supplémentaire pour échapper au joug des seigneurs.

Une large majorité du peuple français, qu'il soit rural ou urbain, est extrêmement pauvre et n'a donc «rien à perdre» dans un bouleversement radical de la société. Dans les villes, c'est le petit peuple des sans-culottes, qui représente 80% des habitants, qui va être le moteur de l'intervention populaire dans le cours de la révolution.



© Musée de la Révolution française - Château de Vizille
Abandon des privilèges, 4 août 1789. Assiette peinte, faïence de Sarreguemines, vers 1900, inv. 1983-254



© Musée de la Révolution française - Château de Vizille
La démolition du château de la Bastille a commencé le 17 juillet 1789. Anonyme, gravure coloriée sur papier bleu, inv. 1984-660

Extrait du décret d'abolition du 4 août 1789:

Art. 1 : L'Assemblée nationale détruit entièrement le régime féodal.(...)

Art. 10 : Une constitution nationale et la liberté publique étant plus avantageuses aux provinces que les privilèges dont quelques-unes jouissaient, et dont le sacrifice est nécessaire à l'union intime de toutes les parties de l'Empire, il est déclaré que tous les privilèges particuliers de provinces, principautés, pays, cantons, villes et communautés d'habitants, soit pécuniaires, soit de tout autre nature, soient abolis sans retour, et demeureront confondus dans le droit commun de tous les Français.

Dates importantes

14 juillet 1789 : La prise de la Bastille par le peuple des faubourgs marque l'irruption du peuple dans le processus révolutionnaire.

4 août 1789 : L'Assemblée vote l'abolition des privilèges en réponse à ces soulèvements.

29 septembre 1789 : La discussion et le vote sur le droit de veto du roi structurent pour la première fois l'Assemblée entre la droite, favorable au veto, et la gauche, qui ne reconnaît qu'un souverain : le peuple.





Le peuple en mouvement (2) Une implication populaire croissante

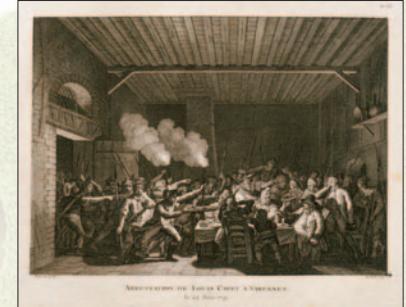


Le peuple s'organise. Des révolutions municipales ont lieu dans les principales villes avec la mise en place de communes insurrectionnelles qui reprendront le pouvoir quand la Révolution semblera menacée (notamment par l'invasion étrangère) ou trahie (par le roi ou par les Girondins). Le peuple tente ainsi d'imposer sa volonté aux pouvoirs constitués, roi comme Assemblée nationale.

Le peuple se cultive politiquement. Les journaux, jusqu'ici très limités, explosent en nombre et en tirage. Clubs et sociétés politiques fleurissent sur tout le territoire. La société des Jacobins, qui organise sous l'impulsion de Robespierre une véritable fédération nationale de clubs, devient le premier parti politique. 300 sociétés fonctionnent en 1790, plus de 1 100 un an plus tard. Au sommet de la Révolution en 1794, plus de 6 000 communes sont couvertes par les sociétés populaires, la plupart affiliées aux Jacobins.

Le peuple délibère. Les assemblées électorales, d'abord réservées aux seuls citoyens dits actifs en vertu du suffrage censitaire, sont vite débordées

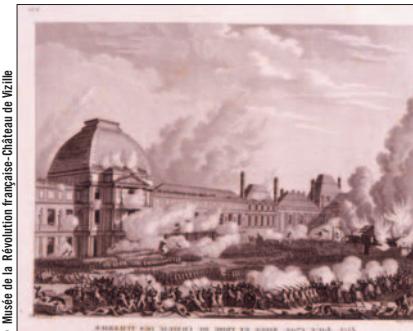
par les citoyens « passifs ». Dans les grandes villes, les districts électoraux se réunissent en permanence sous forme de 48 sections de citoyens. Elles se structurent en commissions et comités qui assurent des tâches d'intérêt social et politique : entretien de l'armement populaire, approvisionnement en pain, organisation des fêtes populaires... En section, on discute de l'actualité politique, on lit à haute voix les correspondances, les lois et décrets, on auditionne les élus, on écrit des pétitions et on organise l'action civique.



Arrestation de Louis Capet à Varennes. Tableau Historique de la Révolution française, inv. 053

Extrait du décret du 10 août 1792 :

Art. 2. Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions, jusqu'à ce que la Convention nationale ait prononcé sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le régime de la liberté et de l'égalité.



Journée du 10 août 1792. Tableau historique de la Révolution française, dessiné par Monnet, inv. MRF 1989-66

Dates importantes

- 5 et 6 octobre 1789 : Le peuple ramène le roi à Paris pour le garder sous son contrôle.
- 21 juin 1791 : Fuite du roi à Varennes. L'Assemblée envoie Lafayette et des représentants pour ramener le roi. Troubles paysans anti-aristocratiques sur le chemin du retour.
- 10 août 1792 : Le peuple renverse le roi en dépit de la résistance de l'Assemblée nationale.





La République sociale en chantier (1) Souveraineté populaire et libertés publiques

C'est d'abord la révolution des droits de l'homme. Ils sont proclamés par les Déclarations des droits de l'homme et du citoyen de 1789 puis de 1793. Ils constituent un véritable programme qui engage l'État et s'impose à lui. Le peuple en est le garant : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » (article 35 de la déclaration de 1793)

Avec la dimension universelle de cette déclaration, les abolitions de l'esclavage et de la peine de mort deviennent pensables. L'égalité devant la loi est centrale et comporte d'innombrables implications : l'égal accès aux emplois publics qui sont, par exemple, ouverts aux non catholiques ou encore l'égalité des enfants devant l'héritage. De même que la création des départements, découpés de manière à garantir un égal accès de tous au chef-lieu où se trouvent les principales fonctions publiques. La laïcisation de l'état-civil est réalisée et le divorce est légalisé ; la protection de la liberté individuelle est consacrée et les grandes libertés publiques sont garanties (association, réunion, manifestation).

La souveraineté populaire se traduit par l'avènement du suffrage universel masculin en 1792, l'élection à tous les postes de la fonction publique et, bien sûr, à tous les mandats politiques représentatifs : la République prend corps.



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, décrétés par l'Assemblée nationale dans les séances des 20, 21, 23, 24 et 26 août 1789

L'Assemblée Constituante décrète, le 26 février 1790 que le royaume sera divisé en 83 départements. Ils remplacent les 34 anciennes généralités ou provinces issues de coutumes locales.



Esclavage et liberté

Dates importantes

- Août 1792** : La Convention est élue à l'occasion des premières élections au suffrage universel masculin jamais organisées au monde.
- 17 juillet 1793** : Abolition complète des droits féodaux et interdiction de leur rachat.
- 4 août 1793** : Référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution.
- 4 février 1794** : La Convention abolit l'esclavage dans toutes les colonies.



© Musée de la Révolution française - Château de Versailles

Soumission à la Loi

© Bibliothèque Nationale de France

© Musée de l'histoire vivante - Montreuil



La République sociale en chantier (1)

Intervention publique et partage des richesses

La Révolution met en œuvre les premières expériences de propriété sociale des ressources vitales du pays.

La nationalisation et la vente ou la redistribution des biens de l'Eglise et des émigrés royalistes permettent une vaste redistribution des terres qui concerne près de 30% de la surface agricole du territoire. L'appropriation publique des réseaux au travers de la nationalisation des transports aux armées entraîne celle des réseaux routiers et des relais de postes. Enfin, l'affirmation de la puissance publique conduit l'Etat à se doter d'administrations financières et fiscales qui lui sont propres.

Le contrôle de l'économie se concrétise par l'unification des poids et mesures, le contrôle des prix, l'établissement d'une liste publique de

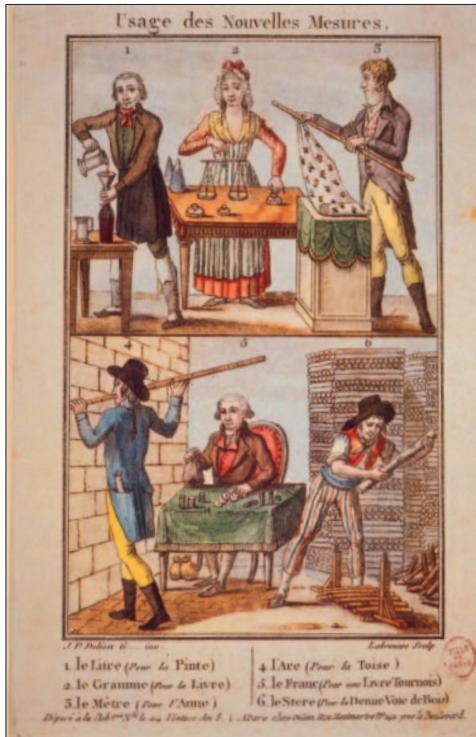
denrées de première nécessité, la codification des premières procédures de réquisition d'intérêt général, la répression de l'accaparement et de la spéculation et l'organisation administrative de la circulation du pain et du grain (le droit à l'existence doit primer sur le droit à la propriété privée, reconnaissance du droit au travail,...).

Ce dirigisme économique donne naissance aux premières politiques sociales. Elles visent à fournir aux personnes les plus démunies un minimum vital : un revenu d'assistance est créé. Dans cette perspective, on institue un Livre de Bienfaisance nationale pour venir en aide à la population la plus pauvre, en particulier les mères de famille, les paysans et les ouvriers, à partir de critères sociaux d'existence fixés au plan national. Le premier système d'assistance publique est né.

Présentation par Robespierre du Plan pour l'éducation nationale de Lepeletier de Saint-Fargeau (1793) :

«Les révolutions qui se sont passées depuis trois ans ont tout fait pour les autres classes de citoyens, presque rien encore pour la plus nécessaire peut-être, pour les citoyens prolétaires dont la seule propriété est dans le travail. L'égalité civile est établie ; mais l'instruction et l'éducation leur manquent.

Ici est la révolution du pauvre.»



© Musée Carnavalet - Histoire de Paris

Usage des nouvelles mesures

Dates importantes

Juillet 1790 : Nationalisation des biens de l'Eglise.

1^{er} août 1793 : Adoption du système métrique.

Septembre 1793 : Loi du Maximum général.

Printemps 1794 : Les Décrets de Ventôse mettent sous séquestre les biens des émigrés en vue de leur redistribution aux indigents.



La Révolution française



La République sociale en chantier (3) Ecole publique et émancipation culturelle

La révolution se joue aussi, et peut-être avant tout, dans les têtes. Les temps nouveaux qui commencent impliquent une rupture avec les mentalités issues de l'Ancien Régime : primauté de la tradition sur la volonté et la raison, obscurantisme religieux, passivité du peuple, ... L'œuvre de la Révolution va donc porter également sur les deux fronts complémentaires de l'éducation et de la culture.

Pour les révolutionnaires, l'éducation du

peuple est une condition de sa liberté. Afin d'assurer une citoyenneté véritable, l'Etat commence à organiser un enseignement primaire gratuit et obligatoire.

Parallèlement, l'émancipation culturelle implique d'affranchir les citoyens de la tutelle de leurs origines et de l'emprise de leurs conditions. Les ordres et privilèges sont abolis car la condition de chacun ne doit plus être déterminée par sa naissance. A l'initiative de l'Abbé Grégoire, l'enseignement de la langue française est systématisé de façon que les citoyens puissent délibérer réellement ensemble des affaires publiques. Les premières tentatives de séparation de l'Eglise et de l'Etat sont expérimentées : la laïcité est en marche. Ce qui est collectif appartient à tout le monde et concerne chaque citoyen, sans distinction de naissance, de résidence ou de religion.

Cette nouvelle manière de voir s'oppose à toutes les formes de communautarisme.

Rapport sur l'instruction publique de Talleyrand (1789) :
«L'instruction agrandit sans cesse la sphère de la liberté civile, et, seule, peut maintenir la liberté politique.»



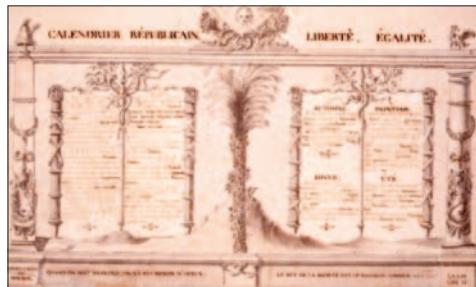
Affiche donnant lecture du décret du 15 novembre 1793 transformant les presbytères des communes renonçant au culte religieux en école



Cartes à jouer révolutionnaires où les rois et reines sont supprimés

Dates importantes

21 octobre 1793 : Décret créant un enseignement primaire d'Etat gratuit.
3 Ventôse An III : Décret disposant que l'exercice d'aucun culte ne peut être troublé, mais que la République n'en salarie aucun.



Calendrier républicain

La Révolution française



Robespierre et les Montagnards (1)

Robespierre et les députés les plus radicaux, désignés sous le nom de «Montagnards» sont la première force politique de la Convention élue en 1792. Ils exercent le pouvoir en 1793-1794 avant d'être renversés à l'été 1794 par une conjuration hétéroclite effrayée par leur audace sur le plan démocratique et social. Les vainqueurs de l'époque les ont dépeints en criminels sanguinaires. Cette

caricature ne rend pas justice à une œuvre politique et sociale qui fait des Montagnards les pères fondateurs de notre République.

Suffrage universel et émancipation du peuple

Robespierre est le premier homme politique français à avoir défendu la souveraineté absolue du peuple dans la conduite des affaires publiques. Il est en 1789 le seul député à s'opposer à l'instauration du suffrage censitaire et à défendre sous les huées que «tous les hommes ont un droit égal à la législation». Pour permettre au peuple, y compris aux travailleurs les plus modestes, de consacrer du temps aux affaires publiques, il fait voter une rétribution civique (le décret des 40 sous en septembre 1793) et défend les premiers projets d'éducation publique.

Défense des libertés publiques

Robespierre est un pionnier de la reconnaissance

des libertés publiques. Il prononce le premier grand discours pour l'abolition de la peine de mort en 1791. Il milite aussi pour la liberté la plus absolue de réunion, de manifestation et de publication. Contrairement aux mythes, il n'est pas le sanguinaire que l'histoire a parfois dépeint, puisqu'il s'oppose à toute répression aveugle ou violence gratuite en empêchant de multiples reprises l'exécution de députés girondins accusés de trahison, en refusant l'extension de la notion de suspect, en défendant la motivation écrite des arrestations, la publicité des procès-verbaux.

*Justice-égalité des droits, la loi pour tous, inv. MRF 1985-53
Liberté du mariage et du divorce, inv. MRF 1985-52
Cartes à jouer, V. Jaume et J.D. Dugourc, imprimé*



© Musée de la Révolution française-Château de Vizille

Robespierre, discours du 30 septembre 1792

«Ce n'est point assez d'avoir renversé le trône ; ce qui nous importe, c'est d'élever sur ses débris la sainte égalité et les droits imprescriptibles de l'homme. Ce n'est point un vain mot qui constitue la République, c'est le caractère des citoyens. L'âme de la République, c'est la vertu ; c'est-à-dire l'amour de la patrie, le dévouement magnanime qui confond tous les intérêts privés dans l'intérêt général.»

Robespierre, discours du 10 mai 1793

«Que l'on délibère à haute voix : la publicité est l'appui de la vertu, la sauvegarde de la vérité, la terreur du crime, le fléau de l'intrigue. (...) les hommes libres veulent avoir le peuple pour témoin de leurs pensées. Cette méthode forme les citoyens aux vertus républicaines ; elle convient à un peuple qui vient de conquérir sa liberté, et qui combat pour la défendre : quand elle cesse de lui convenir la République n'est déjà plus.»

Dates importantes

- Fin août - début sept. 1792 : Election de la Convention.
- 20 septembre 1792 : Première réunion de la Convention qui laïcise l'état-civil et autorise le divorce.
- 21 septembre 1792 : La Convention proclame la République.
- 4 août 1793 : Adoption de la Constitution de l'An I par référendum.



© Musée de la Révolution française-Château de Vizille

Comité de Salut public assiette peinte, faïence de Sarreguemines, vers 1900, inv. 1983-259



Robespierre et les Montagnards (2)

Pour le partage des richesses

Dès 1789, Robespierre se distingue en refusant tout traitement sécuritaire des émeutes de la faim, appelant «à remonter à la source du mal, à découvrir pourquoi le peuple meurt de faim plutôt que de l'égorger quand il s'attroupe». En février 1790, il défend «la propriété du peuple» contre le droit des seigneurs lors de l'affectation des biens communaux.

En 1792, il critique la liberté du commerce au détriment du droit à l'existence : «toute spéculation mercantile qui se fait aux dépens de la vie de son semblable

n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide». Il fait inscrire le droit au travail et à la subsistance dans la déclaration de 1793.

Fondation de la République et défense de la Révolution

Robespierre est l'auteur de la devise «liberté, égalité, fraternité», partisan de «l'unité et indivisibilité de la République» pour garantir «l'égalité politique entre les habitants de toutes les parties du pays».

Avec quelques députés, il fonde le club des Jacobins qui deviendra un véritable parti politique de la révolution. Elu président du club en avril 1790, il structure son action via une politique active d'implantation et d'affiliations et anime un comité de correspondance qui diffuse chaque jour aux sociétés de province instructions, motions, projets de loi et discours importants.



Frontispice : Intérieur d'un Comité révolutionnaire ou les Jacobins par MOI. Estampe, Paris, An VII, inv. MRF 1984-L84-71

Contrairement au mythe de la tyrannie de Robespierre en 1794, la Convention discute et valide toutes les décisions importantes. Les Montagnards défendent un régime totalement parlementaire.

Robespierre et les Montagnards sont aussi défenseurs de la paix contre les guerres de conquête et la déclaration de guerre voulues par les Girondins. Envoyés en mission au front par dizaines, les députés montagnards organisent les marches de fédérés, troupes de citoyens volontaires qui forment la base de l'armée nationale sans laquelle la jeune République aurait été envahie par les monarchies européennes.



Bonnet phrygien avec aérostats, souvenir du général Meunier La Place. Dessin et montage, anonyme, 1794, inv. MRF 1985-147-2

Dates importantes

- Février 1793** : Nouvelle coalition étrangère contre la France.
- Mars - Mai 1793** : Trahison du Général Dumouriez protégé par les Girondins. Pour tenir les troupes, la Convention envoie des députés Montagnards en mission.
- 27 juillet 1794** : Arrestation de Robespierre. 16 sections populaires s'insurgent pour le libérer. Il est guillotiné sans jugement.
- Novembre - Décembre 1794** : Abrogation des lois sociales montagnardes et fermeture définitive du club des Jacobins.

Robespierre, discours du 24 avril 1793 sur la Déclaration de droits de l'homme

«Vous avez multiplié les articles pour assurer la plus grande liberté à l'exercice de la propriété, et vous n'avez pas dit un seul mot pour en déterminer le caractère légitime ; de manière que votre déclaration paraît faite, non pour les hommes, mais pour les riches, pour les accapareurs, pour les agioteurs et pour les tyrans.»

Propositions de Robespierre pour la Déclaration des droits de 1793

- La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.
- La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.



La Révolution universelle

Dès 1792, la Révolution française est vécue comme un exemple par de nombreux peuples.

En Europe, en Grande-Bretagne, des groupes politiques se réclament des sans-culottes et des Jacobins sont enfermés ou déportés, à l'image de Thomas Paine. Aux Pays-Bas, une assemblée nationale batave est mise en place dès 1793. En Italie, l'influence révolutionnaire n'a pas produit d'effets immédiats, mais à partir de 1794 un mouvement républicain épouse déjà le mouvement

anti-occupation et pré-indépendantiste qui existait dans ce pays morcelé. Pour les républicains italiens, il faut lier la lutte pour l'indépendance avec la question républicaine et l'unification de l'Italie. Au total, trois Républiques sont proclamées en Italie, avec l'aide de la France et d'un puissant mouvement jacobin.

Hors d'Europe, sur le continent latino-américain, Miranda et Bolivar s'inspirent eux aussi du modèle français. La première République vénézuélienne

(1810-1812) met notamment en pratique l'abolition des privilèges et de l'esclavage. Cette expérience reste dans les esprits et fonde la thèse universaliste de Bolivar qui prône l'union et le fédéralisme pour triompher des monarchies.

La portée universelle de la Révolution française trouve à s'exprimer dans le développement du droit international contemporain. La contagion républicaine des XVIII^e et XIX^e siècles traduit déjà pratiquement un droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et dessine les rudiments du droit international à venir. Ce droit des peuples était proposé dans un projet de déclaration du droit des gens de l'Abbé Grégoire dans lequel toute atteinte à la liberté d'un peuple est considérée comme une atteinte à la liberté de tous les peuples. Il sera affirmé bien plus tard après la Seconde Guerre mondiale dans les plus grands textes internationaux.

Dates importantes

1^{er} août 1793 : Fondation de la République des Pays-Bas.

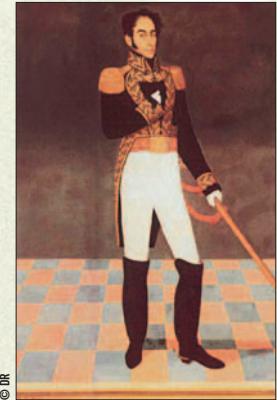
1794 : Fondation des trois Républiques italiennes.

1810 : Fondation de la République vénézuélienne.

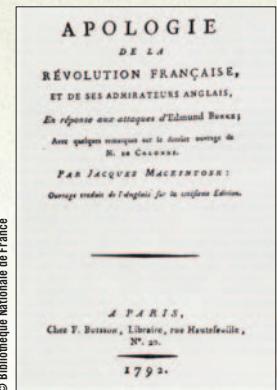
1945 : Parmi les buts des Nations Unies se trouve celui de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes (article 1 § 2 Charte des Nations Unies).



Repubblica cisalpina, en-tête de lettre de la Pretura di Crema, inv. MRF 1984-293



Retrato de Simón Bolívar en Lima, 1825. José Gil de Castro. Salón Elíptico del Congreso Nacional, Caracas, Venezuela



Page de titre du livre de J. Mackintosh, Apologie de la Révolution française et de ses admirateurs anglais, Paris, 1792

La Révolution française



Achever la Révolution ?



© Alain Gesgon / CIRIP

Affiche d'opposition à la célébration du 14 juillet comme fête nationale, 1880

de la Révolution et propose de rompre avec ses principes fondamentaux. Celle-ci est très diverse, puisqu'on retrouve cette idée aussi bien à l'extrême-droite que chez des penseurs libéraux qui estiment que l'œuvre de la Révolution française est achevée avec les principes de liberté du commerce garantis en 1789.

De l'autre côté, plusieurs courants politiques ont proposé de poursuivre l'œuvre de la Révolution française en considérant qu'elle était restée inachevée. C'est souvent au nom de 1789 et 1793 que beaucoup d'hommes et de femmes se sont battus aux XIXe et XXe siècles pour le suffrage universel, la souveraineté du peuple ou l'égalité sociale. Le drapeau de la Grande révolution a ainsi flotté sur les révolutions de 1830, de 1848, de la Commune en 1871 ou de la Résistance.

A la fin du XIXe siècle, sous la IIIe République qui ne s'ancre en France que de manière progressive et fragile, la bataille politique est vive autour de l'héritage historique de référence du pays. Georges Clemenceau prononce sa formule

célèbre «La Révolution française est un bloc» à l'occasion d'un débat créé par l'interdiction d'une pièce de théâtre sur la Terreur. Donnant une tournure politique au débat, il fait remarquer qu'en attaquant la République jacobine et l'œuvre des Montagnards, cette pièce attaque la Révolution française et la République. Il affirme ainsi que la France assume l'héritage de 1789 et continue de porter les promesses de 1793, même si elles n'ont pas encore abouti : la Révolution «n'est pas finie (...) elle dure encore».



© Bibliothèque Nationale de France

Portrait d'Alexis Tocqueville par Chassériau, Théodore (1819-1856); Alexis Charles Henry de Tocqueville, Représentant du Peuple, 1848. Lithographie, 36,5 x 25,2 cm



Timbre émis pour le Bicentenaire de la Révolution française



Affiche de la Commune de Paris, 1871. Avis municipal sur l'ouverture des écoles publiques

© Musée de l'Histoire vivante - Montreuil

Remerciements à Alain Gesgon/CIRIP, Musée de la Révolution Française-Château de Vizille, Musée de l'Histoire Vivante de Montreuil, Musée Carnavalet - Histoire de Paris, BNF, Photothèque des Jeunes parisiens.

Dates importantes

- 1883 : La statue de la République est édifée sur la place du même nom à la suite de violents débats
- 11 octobre 1940 : Appel de Pétain à une révolution nationale et devise «Travail, Famille, Patrie».
- Les symboles de la Révolution française sont piétinés
- 1989 : Bicentenaire de la Révolution Française.
- 21 septembre 1992 : Bicentenaire de la République.





Ici tampon collectivité :

Le

Bon de commande n°

Fournisseur : FDC

Objet : Exposition La Révolution française

Service :

- Format : 80x120 1 900 € H.T.
- Format : 120x160 2 200 € H.T.
- Format : 120x160 en location 1 000 € H.T./mois

Taux TVA : 19,60%

Date et lieu de livraison

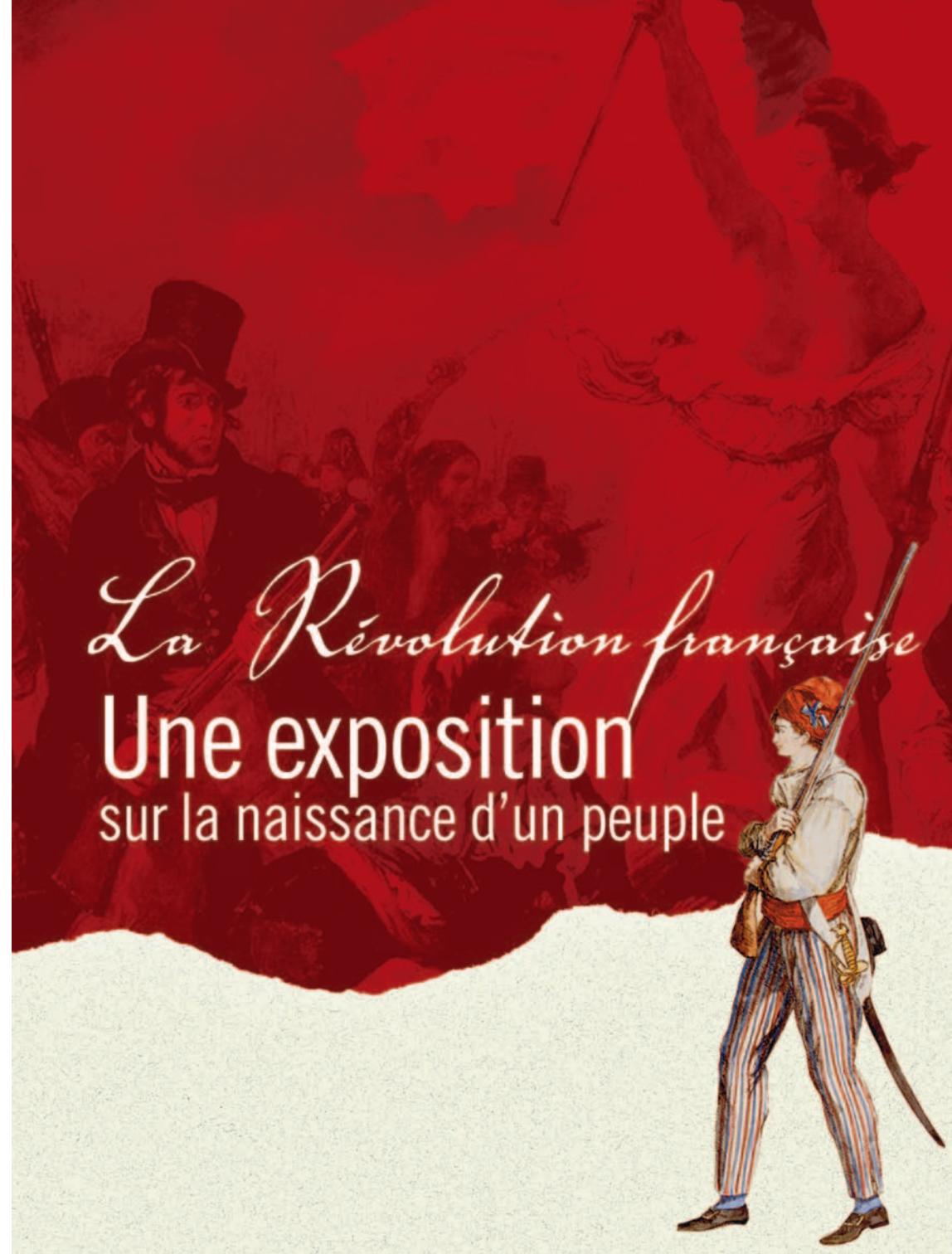
.....

Par vos soins Par nos soins (coût en sus)

Retourner à : 51, rue du Four 38390 Vertrieu



Siège : 51, rue du Four 38390 Vertrieu
Tél. : 04 78 83 18 23 ou 06 07 95 86 01
E-mail : contact@leformateurdescollectivites.fr
Site internet : www.leformateurdescollectivites.fr



La Révolution française
Une exposition
sur la naissance d'un peuple